

CONSEIL MUNICIPAL séance du 16 novembre

UTILISATION DES DELEGATIONS DE COMPETENCES PAR LE MAIRE

Conformément à la délibération du 7 avril 2014, le Maire informe l'assemblée qu'il a utilisé la délégation de compétences que le Conseil Municipal lui a accordée en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Signature de conventions d'occupation précaire pour des lots de 90 ares
Section 33 Straesslezug, section 34 Allmendzug, section 35 Niedere Hart et Mittelhart
- Virement de crédit du compte 022 dépenses imprévues au compte 6554 contribution aux organismes de regroupement d'un montant de 4000 euros
- Renonciation au droit de préemption concernant la vente projetée par la commune de Biltzheim
Section 7 Obere Hart P 19/2 - 2 ha 97 a 57 ca et P 18/2 - 0 ha 02 a 20 ca

BIENS COMMUNAUX PARTAGES : FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS

Le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs des biens communaux partagés comme suit :

- Terres : 80 euros la parcelle de terre (0.90 ares) et Bois : 15 euros la parcelle de bois

Date d'application : facturation octobre 2016

NOMINATION GARDE-CHASSE LOTS N° 2 ET 3

Le conseil municipal donne un avis favorable à la nomination de Monsieur Bruno SIROUX domicilié à SAUSHEIM – 13 allée des Coquelicots comme garde-chasse sur les lots n°2 et 3

REMBOURSEMENT EMPRUNT PAR ANTICIPATION : AUTORISATION DE SIGNATURE

Le conseil municipal valide le remboursement du prêt du Crédit Mutuel par anticipation à savoir :

Le capital restant dû s'élève à 135 672,27 euros

Les intérêts à 5 087,70 euros

L'indemnité de remboursement par anticipation a été négociée à 10 000 euros

DECISION MODIFICATIVE N°1 : OUVERTURE DES CREDITS POUR REMBOURSEMENT EMPRUNT

Le conseil municipal valide la DM N°1 comme suit :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	135 672,27	1328 (13) : Autres	135 672,27
	135 672,27		135 672,27
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	5 087,70	74718 (74) : Autres	15 087,70
6688 (66) : Autres	10 000,00		
	15 087,70		15 087,70
Total Dépenses	150 759,97	Total Recettes	150 759,97

HIRTZFELDEN : PARTICIPATION LOYER MAISON FORESTIERE

Le conseil municipal approuve la participation de la commune au loyer de la maison forestière de Hirtzfelden à savoir 245.69 € pour 2016. Ce montant sera réévalué annuellement selon l'indice du coût de la construction du 1^{er} trimestre de l'année N

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le conseil municipal, à 10 voix pour, 1 abstention (Mme Marguerite LUTHRINGER) donne un avis favorable à la mesure 4 du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale transmis par le Préfet par courrier arrivé le 14 octobre 2015 en mairie de Niederentzen